



DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Décret n°2016-473 du 14 avril 2016 portant création des CCI Locales de l'Artois, Grand Hainaut, Grand Lille et Littoral Hauts-de-France,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,
- Vu la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 19 janvier 2017, portant sur l'extension des pouvoirs consentis à son Président,
- Vu la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 26 novembre 2020 autorisant la cession des parcelles constituant l'emprise de l'Aérodrome de Merville au SMALIM, concédant de la plate-forme aéroportuaire,

Sur proposition de Monsieur David BRUSSELLE, Directeur Général,

Décide :

De donner délégation de signature spéciale à **Monsieur Charles-Edouard DE COLNET**, Directeur Exécutif de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, et en cas d'empêchement, à **Madame Anne MESSIAEN**, Secrétaire Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Hauts-de-France (CCI Hauts-de-France), à l'effet de signer l'acte relatif à la cession, par la CCI Hauts-de-France au profit du Syndicat Mixte des Aéroports de Lille Lesquin et Merville (SMALIM), des parcelles énoncées ci-après, pour un montant de 70 003,58 € (soixante-dix mille trois euros et cinquante-huit cents) hors frais :

➤ Parcelles de terrain situées à CALONNE SUR LA LYS (62350)

AH	0004	54 a 44 ca
AH	0005	37 a 12 ca
AH	0006	42 a 49 ca
AH	0007	38 a 04 ca
AH	0008	05 a 73 ca
AH	0009	14 a 45 ca
AH	0010	07 a 76 ca
AH	0011	08 a 32 ca
AH	0012	06 a 13 ca
AH	0169	08 a 46 ca
AH	0170	32 a 66 ca
AH	0171	64 a 58 ca
AH	0172	11 a 63 ca
AH	0173	35 a 25 ca

AH	0174	31 a 74 ca
AH	0175	52 a 43 ca
AH	0197	15 a 35 ca
AH	0199	02 a 33 ca
AH	0201	58 ca
AH	0203	04 a 22 ca
AH	0205	11 a 69 ca
AH	0207	11 a 14 ca
AH	0211	22 a 34 ca
AH	0213	05 a 67 ca
AH	0215	97 a 02 ca

➤ Parcelles de terrain situées à LESTREM (62082),

AB	0023	08 a 30 ca
AB	0024	39 a 82 ca
AB	0025	40 a 11 ca
AB	0026	31 a 22 ca
AB	0027	16 a 89 ca
CX	0002	76 a 05 ca
CX	0003	27 a 49 ca
CX	0004	27 a 71 ca
CX	0005	34 a 02 ca

➤ Parcelle de terrain située à GONNEHEM (62920), sur laquelle est implantée une balise.

ZM	0009	15 a 84 ca
----	------	------------

➤ Parcelles de terrain situées à LE DOULIEU (59940), sur lesquelles est implantée une balise.

ZI	0077	05 a 31 ca
ZI	0078	26 a 78 ca

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 27 novembre 2020

Philippe HOURDAIN

Président

